

COMPTABILITÉ - FINANCES - BUDGET

2 jours - 14 heures

Sofitel Jardin des Roses
» 11 et 12 Juillet 2017

TARIF
8000 dh ht

ANIMATEUR(S)

M. Ousmane Kolié
Senior Financial
Management Specialist à
la Banque Mondiale

Avec le témoignage de
M. Hakim FIRADI
Directeur de l'Institut des
Finances du Ministère de
l'Economie et des
Finances

RENSEIGNEMENTS
TEL : 06 63 62 08 02.

La nouvelle loi organique relative à la loi de finances a consacré les principes de renforcement de la performance de la gestion publique, d'amélioration de la transparence des finances publiques et d'affermissement du rôle du Parlement dans le débat budgétaire. Le corollaire logique de ces principes pour les managers publics étant le passage d'une logique de moyens et de consommation de crédits à une logique de résultats basée sur une approche destination de la dépense qui fait du programme et du responsable du programme les piliers de l'ensemble du dispositif.

Dans ce contexte, le développement des outils du contrôle de gestion au service du pilotage de la performance prend toute sa dimension à l'aune de l'entrée en vigueur progressive de la nouvelle nomenclature et des projets de performance en 2018, de la programmation triennale en 2019 et des rapports de performance et de la comptabilité d'analyse des coûts en 2020.

Nous allons nous intéresser durant ce séminaire à la démarche de performance fondée sur les outils de contrôle de gestion en appui à la mise en œuvre des dispositions de la LOLF. En effet, le contrôle de gestion dans un environnement public est l'activité visant la maîtrise de la chaîne de valeur d'une organisation en assurant la planification des événements et en s'adaptant à l'évolution, en définissant les objectifs, en mettant en place les moyens, en comparant les performances et les objectifs et en corrigeant les objectifs et les moyens. Les principales activités du contrôle de gestion sont l'appui au pilotage stratégique et opérationnel et la mesure des services rendus et des coûts.

La priorité sera accordée à l'appui au pilotage stratégique qui comprend, entre autres, le suivi de la performance, la production de tableau de bord et la préparation de contrats de performance, ainsi que l'organisation du dialogue de gestion. Le séminaire sera ponctué de repérages pratiques et d'un benchmark des bonnes pratiques issues d'expériences étrangères.

Public concerné

- Responsables, ordonnateurs publics, responsables de programmes (Ministère, collectivités territoriales, établissements publics,...)
- Responsables et chargés de mission dans les domaines finances, contrôle de gestion, contrôle interne, inspection générale, évaluation des politiques publiques.

Objectifs

- Passer en revue les concepts et les définitions du contrôle de gestion ;
- Décrire les outils de contrôle de gestion et les conditions de leur mise en œuvre ;
- Mettre en place une approche budgétaire orientée vers la performance ;
- Du gestionnaire de la dépense au responsable de programme ;
- Comprendre l'articulation entre le Rapport de Performance et le Projet de Performance ;
- Cerner les phases d'une démarche stratégique ;
- Identifier les prérequis pour le déploiement du CG (RH, SI,...).

Programme

- Concepts et positionnement du contrôle de gestion
- La performance publique
- Stratégie et contrôle de gestion
- Les outils du contrôle de gestion
- Les étapes successives du pilotage de la performance
- Identification des enjeux de performance, des leviers d'action, des objectifs et indicateurs de performance d'une activité
- Mise en place du dispositif de déploiement : construire les indicateurs, organiser le tableau de bord, animer le dialogue de gestion
- Elaboration du Projet de performance et du Rapport de performance
- Mise en place des contrats de performance et des agrégats d'analyse des coûts
- Benchmark des expériences publiques similaires
- Organisation de la fonction, rôle des contrôleurs de gestion et des SI